



---

**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques****Trente-huitième session**

Genève, 11-13 décembre 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la trente-huitième session****Additif****Liste des documents et annotations****1. Adoption de l'ordre du jour**

ST/SG/AC.10/C.4/75      Ordre du jour provisoire de la trente-huitième session

ST/SG/AC.10/C.4/75/Add.1      Liste des documents et annotations

**Documents de référence (secrétariat)**

ST/SG/AC.10/30/Rev.8	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), huitième édition révisée
ST/SG/AC.10/1/Rev.21	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingt et unième édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.7	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, septième édition révisée
ST/SG/AC.10/C.4/74	Rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session
ST/SG/AC.10/C.3/110 et Add.1	Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-cinquième session



## 2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs

### a) Travaux du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses (TMD) sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH

ST/SG/AC.10/C.4/2019/11 (France) Épreuves relatives aux matières comburantes liquides ou solides : amélioration de la prise en considération de la taille des particules, des matériaux friables ou des matériaux revêtus

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité TMD examinera les questions relatives au SGH au titre du point 10 de son ordre du jour provisoire (voir ST/SG/AC.10/C.3/111/Add.1)<sup>1</sup>. Tout autre document lié aux documents énumérés ci-dessus ou portant sur une autre question intéressant le Sous-Comité SGH qui ont été soumis pour examen par le Sous-Comité TMD sera mis à disposition en tant que document informel de la cinquante-sixième session du Sous-Comité TMD<sup>2</sup>.

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toutes les questions l'intéressant.

### b) Révision du chapitre 2.1

ST/SG/AC.10/C.4/2019/10 (Suède) Révision du chapitre 2.1 du SGH (explosifs) – rapport de situation sur l'élaboration d'un système de classification élargi

### c) Utilisation de méthodes d'expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé

Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni seront invités à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l'utilisation de méthodes d'expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 26).

### d) Questions pratiques de classification

L'expert des États-Unis d'Amérique sera invité à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 27 à 31).

### e) Danger par aspiration

Le représentant de l'International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) sera invité à informer le Sous-Comité des travaux actuellement menés en vue de l'élaboration d'un critère de viscosité adapté pour la classification des mélanges. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 32).

### f) Nanomatériaux

L'expert de la France sera invité à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux sur cette question. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 33).

<sup>1</sup> <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html>.

<sup>2</sup> <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3inf56.html>.

**g) Classification simultanée dans les classes de danger physique et précedence des dangers**

L'expert de l'Allemagne sera invité à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 34).

**h) Autres questions**

ST/SG/AC.10/C.4/2019/9 (secrétariat) Référence au Règlement type, liste des critères dans les tableaux 2.3.1 et 3.2.2, correction à l'annexe 7 (exemple 10) et présentation des diagrammes de décision

**3. Questions relatives à la communication des dangers**

**a) Questions pratiques d'étiquetage**

L'expert du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) sera invité à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 36 à 40).

**b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence**

ST/SG/AC.10/C.4/2019/12 (Royaume-Uni) Propositions de modifications à apporter à l'annexe 1 du SGH

ST/SG/AC.10/C.4/2019/15 (Royaume-Uni) Corrections et modifications à apporter aux sections 2 et 3 de l'annexe 3

**c) Révision de l'annexe 4, sous-section A4.3.3.2.3**

Aucun document n'avait été soumis au titre de cet alinéa de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**d) Autres questions**

ST/SG/AC.10/C.4/2019/8 (secrétariat) Corrections aux mentions de danger H410, H411 et H412

ST/SG/AC.10/C.4/2019/13 (Australie, Canada) Proposition de clarification pour le titre de la section 9 du document guide sur l'élaboration de fiches de données de sécurité (FDS)

**4. Mise en œuvre du SGH**

**a) Possibilité d'élaboration d'une liste des produits chimiques classés conformément au SGH**

Les experts du Canada et des États-Unis d'Amérique seront invités à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 56 à 58).

**b) Rapports relatifs à l'état de la mise en œuvre**

Les experts, observateurs et organisations internationales seront invités à informer le Sous-Comité de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

**c) Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales**

ST/SG/AC.10/C.4/2019/14 Examen et mise à jour des références aux documents  
(OCDE) d'orientation et aux lignes directrices pour les essais de  
l'OCDE dans le SGH

**d) Autres questions**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**5. Mise au point de directives pour l'application des critères du SGH**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**6. Renforcement des capacités**

Les experts, observateurs et organisations internationales seront invités à informer le Sous-Comité d'activités ou de projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

**7. Questions diverses**

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**8. Adoption du rapport**

Conformément à l'usage, le Sous-Comité souhaitera sans doute adopter le rapport de sa trente-huitième session et ses annexes sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---